

Le CREPS fait bénéficier les sportifs des prestations ci-dessous pour la durée de la saison sportive : à partir de la rentrée scolaire, début septembre jusqu'au 30 juin.

### LES INTERNATS CREPS

- Bâtiment Aquitaine : 2 chambres simples (surveillants), 1 double, 14 triples.
- Bâtiment Guyenne : 1 chambre double (surveillants), 16 triples.
- Bâtiments Gironde : 4 chambres simples (dont 2 surveillants), 8 doubles.
- Bâtiment Garonne : 4 chambres simples (dont 1 surveillant), 8 doubles.
- Bâtiment Pyrénées : 1 chambre double (surveillants), 16 chambres triples.

Les sportifs des pôles sont 2 par chambre. Les chambres sont équipées de blocs sanitaires (douche, WC).

Dans les chambres triples, le troisième lit est utilisé en cas de nécessité ou pour les stages, pendant les vacances scolaires.

Accès à internet selon l'âge des sportifs et des horaires déterminés.

#### INTERNATS SCOLAIRES (gérés par les établissements)

- Lycée Alfred KASTLER : environ 90 lits.
- Lycée Victor LOUIS : environ 50 lits.

### PERIODES DE FONCTIONNEMENT DES INTERNATS

- Pendant la saison sportive, en périodes scolaires et les week-end sous surveillance CREPS.
- Pendant les vacances scolaires possibilité d'être logé mais sous la surveillance des responsables de pôles.

### EQUIPE DE SURVEILLANCE

- 1 responsable des internats et de la vie au CREPS (contractuelle à temps plein), logée dans l'établissement.
- 7 surveillants (contractuels à temps partiels), disposant d'une chambre dans les bâtiments.
- 1 animateur (contractuel à temps partiel, 80%) disposant d'une chambre dans un bâtiment.

### LIEU RESERVE AUX INTERNES

- 1 salle (rotonde aquitaine) dédiée aux internes.
- Salle animée et surveillée.
- Salle équipée de divers jeux et de 5 postes informatiques avec internet.

### REUNIONS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION

- 1 réunion d'accueil des internes en début de saison : avec sportifs, parents, entraîneurs et tous les services haut-niveau.
- 1 réunion d'intégration en début de saison.
- Election de représentants de bâtiment en début de saison.
- 1 réunion d'internat par trimestre avec la participation : des représentants des internes, du chargé du département haut-niveau, de l'intendante, de la responsable des internats, de l'agent chef, de surveillants.

### AIDE PSYCHOLOGIQUE

- 1 psychologue (contractuelle à mi-temps) reçoit les sportifs pour entretien.
- 1 psychologue vacataire organise des groupes de parole, 4 fois dans la saison, sur les 3 sites d'internat (CREPS, V LOUIS, A.KASTLER).

### TRANSPORTS

- Un accueil en gare Saint-Jean est prévu tous les dimanches soirs de 19H30 à 21H30 (hors période de vacances scolaires) pour les sportifs mineurs (priorité sera donnée aux plus jeunes sportifs mineurs).
- Ce dispositif est une commodité mise en place par le CREPS en fonction des moyens dont il dispose.
- Les déplacements durant la semaine sont réalisables à pied (unité de lieu).